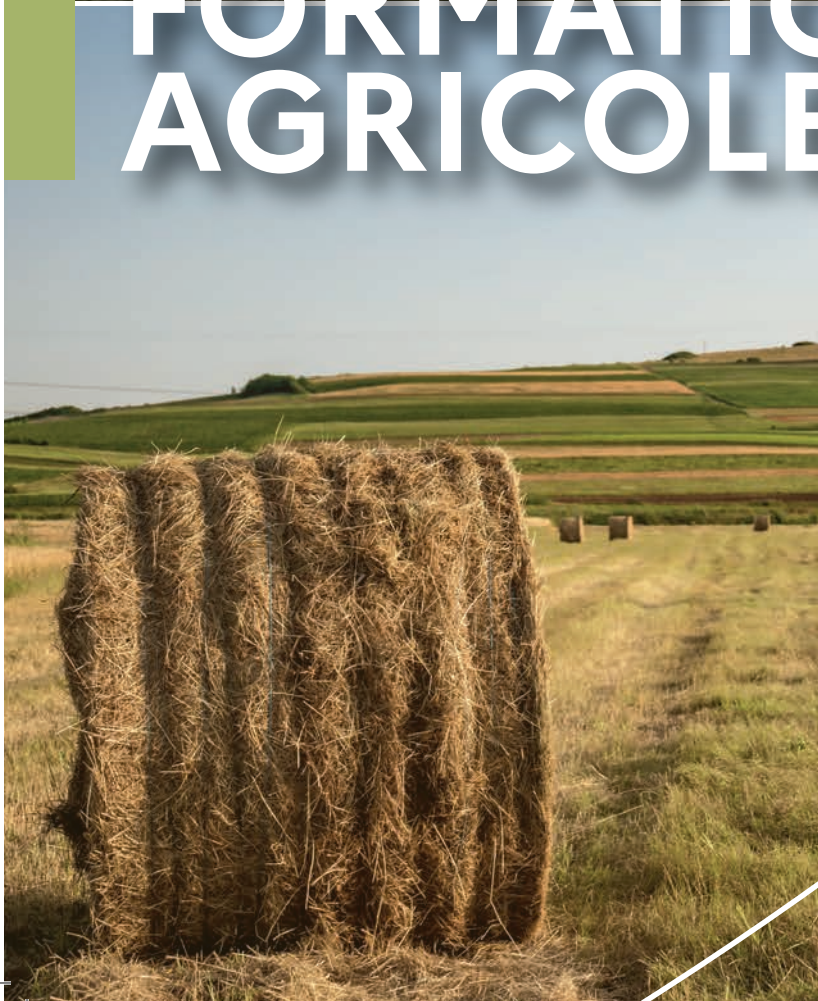




CATALOGUE FORMATIONS AGRICOLES



CFA & CFPPA
de Rethel

ÉDITO

Le CFA et le CFPPA de Rethel accompagnent et forment le public de la formation professionnelle depuis 60 ans sur le territoire et vous proposent une offre de formations du niveau CAP à la licence professionnelle dans 3 filières : agricole, tertiaire et hippique.

Notre ambition est double : répondre aux besoins de l'économie du territoire en proposant des formations qui correspondent aux attentes des entreprises et accompagner au mieux le public formé dans leur insertion ou transition professionnelle.

Faire le choix de vous former dans nos centres, c'est être assuré d'obtenir un accompagnement personnalisé dans une formation de qualité permettant d'optimiser votre insertion professionnelle à l'issue de votre parcours.

Notre mission est de permettre à nos apprentis de se construire, de se réaliser, de se réconcilier parfois avec le monde éducatif et de devenir un citoyen responsable. Le développement du savoir-être est aussi important que le savoir-faire.

En effet, la voie professionnelle par apprentissage est exigeante. Elle nécessite de s'adapter en permanence aux défis de notre siècle.

Le propre de la voie par apprentissage est d'offrir aux jeunes une pédagogie différente axée sur l'étude de cas pratiques, la résolution de problèmes, la conception et la réalisation de projets.

Les périodes en entreprise (de 14 à 20 semaines par année de formation), outre les savoir-faire qu'elle permet d'acquérir, accélèrent la prise d'autonomie, le sens des responsabilités et la maturité.

MAZUEL Julien,

Directeur de la Formation Continue et de l'Apprentissage.



Organisme de formation

L'organisme de formation de Rethel dispose des moyens nécessaires à la réussite de votre parcours.

Les équipes du centre, dont l'expérience professionnelle n'a d'égal que l'engagement pour la réussite de nos stagiaires et apprentis, sont formées aux modalités pédagogiques qui répondront au mieux à vos attentes.

Les infrastructures pédagogiques sont à la hauteur des enjeux.

Nous disposons, pour nos différents domaines d'activité, des plateaux techniques nécessaires aux formations : une exploitation agricole de polyculture élevage bovins lait, ovins viande, grandes cultures, un Pôle hippique, un magasin d'application, un appartement pédagogique services à la personne et des espaces destinés aux applicatifs de comptabilité et de gestion qui sont autant de plus-value aux parcours proposés.

Vous l'avez compris, l'établissement dispose des moyens de la réussite.

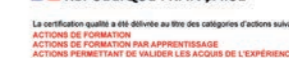
Les bénéficiaires qui intègrent le CFA/CFPPA de Rethel vont vivre une période importante et déterminante de leur existence :

Être pleinement acteur de sa vie professionnelle dans les domaines tertiaire, agricole et équestre.

Nos résultats l'attestent ces dernières années, plus de 80% de reçus toutes filières confondues ; ceci grâce à une mise en confiance, un accompagnement individualisé permanent, une prise en compte de l'alternant en tant que personne.

Un seul objectif : la réussite.

Vous avez un projet de formation ou de réorientation professionnelle, quel que soit votre âge ou votre profil, nous vous accompagnons de votre positionnement jusqu'au financement de votre parcours.



L'EPLEFPA de Rethel est certifié label QUALIFORMAGRI, intégrant la totalité du RNQ QUALIOPi, délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

CFA CFPPA

Hébergement

Au sein du CFA/CFPPA, nous mettons à disposition des **logements** qui peuvent être occupés sur demande lors de votre formation.

Nous proposons un **internat** ainsi qu'un **pavillon** (être majeur).

Consultez les tarifs sur notre site internet : www.eplefpa-rethel.fr

Restauration

Nous vous proposons toute l'année (hors vacances scolaires), la possibilité de vous restaurer au sein de la **restauration scolaire**.

Nous proposons toute la semaine un maximum de **produits issus de nos producteurs locaux** : **Ardennes** et **Marne**.

Vous disposez également d'une **cafétéria** dans nos locaux afin de vous **restaurer en libre-service**.

Consultez les tarifs sur notre site internet : www.eplefpa-rethel.fr

Situation de handicap

Une **adaptation** peut être envisagée pour les **personnes en situation de handicap**.

Appellations Diplômes

Un **diplôme d'État** est un diplôme français délivré par l'État pour exercer une profession particulière.

Les **diplômes sont délivrés** par le **Ministère de l'Agriculture** et sont reconnus au même titre que ceux délivrés par le Ministère de l'Éducation nationale.

Le **diplôme national** atteste la réussite à un examen organisé et validé par l'État qui en garantit la qualité.

Certains diplômes ou certifications inscrits au RNCP peuvent être envisagés par la voie de la VAE (validation des acquis de l'expérience).

Niveaux des diplômes

Niveau 3 - CAP ou CQP
Certificat d'Aptitude Professionnelle
Certification de qualification professionnelle

Niveau 4 - Baccalauréat ou Brevet professionnel
Diplôme National

Niveau 5 - BTS ou DUT
Brevet de Technicien Supérieur
Diplôme Universitaire de Technologie

Niveau 6 - BAC+3 ou BAC+4
Licence, Licence LMD, Licence professionnelle, Maîtrise



SOMMAIRE

- 4 Appellations Diplômes
- 6 Formation en alternance
- 7 Formation continue
- 9 Métiers du domaine agricole
- 18 Formations courtes
- 20 Coordonnées

Formation en alternance

La **formation professionnelle en alternance engage** pleinement les **alternants** et les **entreprises**.

Pour les **alternants**, c'est être **assuré d'obtenir** une **formation adaptée au marché du travail** permettant **d'acquérir** une **expérience professionnelle** dans le monde du travail.

Pour les **entreprises**, c'est un moyen de **contribuer** à la **formation** et de **développer des compétences** internes pour que l'alternant devienne un **collaborateur qualifié**.

Faire le choix de **vous former** dans nos centres, c'est être assuré d'obtenir un **accompagnement personnalisé** dans une **formation de qualité** permettant d'optimiser votre insertion professionnelle à l'issue de votre parcours.

Une **aide exceptionnelle de 6000€*** maximum est accordée aux employeurs qui **recrutent des alternants en apprentissage**.

Il existe également différentes aides pour les personnes ayant une RQTH telles que AGEFIPH ou FIPHFP.

*Pour connaître les aides et les modalités de rémunération : www.alternance.emploi.gouv.fr

LES AVANTAGES

Pour l'alternant :

- Obtenir un **diplôme** ou une **qualification** parmi les domaines **agricole, tertiaire** et **équestre** ;
- Mettre en **pratique** les enseignements théoriques ;
- Être **rémunéré**, pendant sa formation en tant que salarié ;
- Aide financière possible « 1 jeune 1 solution » pour les - de 30 ans : www.1jeune1solution.gouv.fr

Pour l'employeur :

Recruter un alternant présente de nombreux avantages pour une entreprise comme celui de **former un futur collaborateur**, lui **apprendre un métier**, un **savoir-faire** tout en l'intégrant à la vie et à la culture de l'entreprise.

C'est recruter une **personne adaptée** et **formée** aux **besoins internes** de son entreprise.

De plus, des **avantages financiers** sont **proposés à l'employeur** qui recrute en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Vous pouvez effectuer une simulation du coût relatif à l'embauche de l'alternant.

Plus d'informations sur : www.alternance.emploi.gouv.fr

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Public :

- Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (15 ans sous conditions) ;
- Sans limite d'âge si : travailleurs handicapés ; reprise d'entreprise ; sportif de haut niveau ;
- Au-delà de 29 ans, certains publics peuvent entrer en apprentissage : plus d'informations sur : www.alternance.emploi.gouv.fr

Permet la prise en charge d'une formation en alternance équivalente à **25 % minimum de la durée totale du contrat de travail** dans le cadre d'un **contrat d'apprentissage** de 6 mois à 3 ans ou indéterminé pour acquérir une **qualification reconnue** et **enregistrée au RNCP**.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Public :

- Les jeunes entre 16 et 25 ans ;
- Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ;
- Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ;
- Les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé (CUI).

Permet la **prise en charge** d'une **formation en alternance** de 150 heures minimum & comprise entre **15 et 25 % de la durée totale du contrat de travail** dans le cadre d'un **contrat de professionnalisation** pour des diplômes, titres, certifications **enregistrés au RNCP**.

Formation continue

Public :

Les personnes pouvant suivre une action de formation continue sont :

- Des salariés ;
- Des demandeurs d'emploi ;
- Des jeunes en réorientation ;
- Des intérimaires ;
- Des travailleurs indépendants ;
- Des retraités ;
- Et tout individu ayant quitté le système scolaire ou universitaire et qui souhaiterait intégrer une formation pour concrétiser son projet professionnel.

LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT

La Région Grand-Est : Prend en charge les formations inscrites au Plan Régional de Formation et la rémunération des demandeurs d'emploi.

L' AFC : L'Action de Formation Conventionnée par France Travail met en place des actions de formation gratuites pour les demandeurs d'emploi.

Le CPF : Le Compte Personnel de Formation prend en charge tout ou partie d'une formation qualifiante et inscrite au RNCP. Si le solde n'est pas suffisant, il peut être complété par des fonds propres ou par France Travail ou par l'employeur. + de 67 ans, vous ne pouvez plus consulter et mobiliser vos droits CPF.

L'AIF : L'aide Individuelle à la Formation est prévue pour les demandeurs d'emploi. Elle prend en charge tout ou partie d'une formation validée par Pôle Emploi.

POEI : Ces dispositifs prennent en charge pour les demandeurs d'emploi indemnisés ou non, une action de formation de 400h maximum, préalable à une embauche avec un contrat de 6 à 12 mois minimum en CDD ou CDI.

Le Plan de développement de compétences : Remplace le plan de formation financé à l'initiative de l'employeur pour adapter les salariés au poste de travail, les maintenir dans l'emploi, les monter en compétences ou les former à la sécurité.

Le PEC : Le Parcours Emploi Compétences peut prendre en charge la formation d'un salarié embauché en contrat aidé.

Le Pro A : Permet la prise en charge d'une action de formation de niveau inférieur au BAC +3 comprise entre 15 à 25 % de la durée du contrat Pro A supérieure à 150 heures pour les salariés en CDI, CUI en CDI, en CDD et en activité partielle pour se reconvertir, maintenir ses compétences ou bénéficier d'une promotion.

Le CTP transition : Le contrat de transition professionnelle (ex Fongecif) permet aux salariés la prise en charge d'une formation longue pendant ou en dehors du temps de travail en bénéficiant d'un maintien de leur salaire.

Le CSP/CRP : Le contrat de sécurisation professionnelle ou contrat de reclassement professionnel permet au salarié licencié d'une entreprise de moins de 1000 salariés ou en redressement judiciaire de prendre en charge le coût d'une formation éligible au CPF.

L'Agefiph : On peut faire appel à cette structure pour financer sa formation diplômante, certifiante ou qualifiante quand on est reconnu Travailleur Handicapé à la recherche d'un emploi.

FAF : Le compte personnel de formation FAF (Fonds d'Aide à la Formation) est prévu pour les libéraux. Il peut être utilisé par les travailleurs indépendants à condition qu'ils aient payé leur contribution à la formation professionnelle.

FONDS PROPRES : Les fonds propres sont envisagés lorsque votre formation ne peut être financée par un autre dispositif de financement. Dans ce cas, vous financez vous-même votre formation.

Consolidation
de Projet
Professionnel
dans l'Agriculture

CQP
Agent
d'élevage
laitier

CAPa
Métiers de
l'Agriculture

BAC
Conduite et
Gestion de
l'Entreprise
Agricole

BP
Responsable
d'Entreprise
Agricole

BTSa
Agronomie
& Cultures
Durables

BTSa
Productions
Animales

Licence
professionnelle
Valorisation des
Agro-Ressources

Licence
professionnelle
Industries
Agro-alimentaires

Consolidation de Projet Professionnel dans l'Agriculture

FORMATION CONTINUE

Niveau de diplôme

Formation non certifiante ;
Attestation de fin de formation.

Durée

Le parcours de formation est de
350 heures dont **210 heures** en
centre et **140 heures** en entreprise.

Conditions d'entrée

Cette préparation à la consolida-
tion de Projet Professionnel dans
l'Agriculture s'adresse à tout candi-
dat :

- Être **demandeur d'emploi** ;
- Avoir réussi les **tests de sélection**
et **l'entretien de motivation** ;
- Avoir **validé un projet profession-**
nel dans la formation concernée ;
- **Aucun prérequis** concernant le
diplôme ;
- Une adaptation peut être
envisagée pour les personnes
en situation de handicap.

Objectifs

À la fin de la formation, le candidat
est capable :

- D'**accéder aux formations** du
secteur agricole ;
- D'**être engagé** dans son **parcours**
de formation en intégrant **une**
formation complète ;
- Se **mettre à niveau** en vue d'inté-
grer le parcours.

Métiers visés à long terme

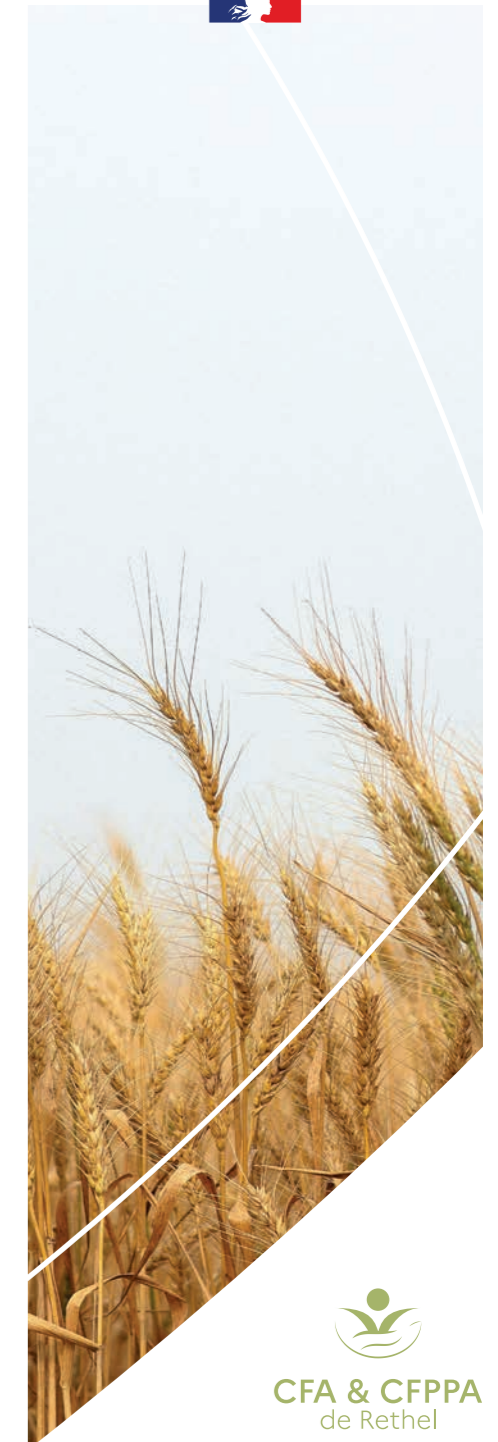
- Agent agricole polyvalent
- Salarié agricole
- Responsable d'entreprise agricole
- Maraîcher
- Agent d'élevage laitier

Modules suivis

- **Découverte des métiers** et de
l'**offre de formation** dans le
domaine de l'**agriculture** ;
- **Valoriser les produits ou services**
de l'entreprise ;
- **Production végétale** ;
- **Production animale** ;
- **Sensibilisation à l'agroéquipement**
– **Maintenance des engins et des**
matériels.

Formations incluses

- Techniques de recherche d'emploi ;
- Sauveteur Secouriste du Travail ;
- Remise à niveau ;
- Gestes et postures profession-
nelles.



CFA & CFPPA
de Rethel

Consolidation de Projet Professionnel dans l'Agriculture

CQP Agent d'élevage laitier

CAPa Métiers de l'Agriculture

BAC Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

BP Responsable d'Entreprise Agricole

BTSa Agronomie & Cultures Durables

BTSa Productions Animales

Licence professionnelle Valorisation des Agro-Ressources

Licence professionnelle Industries Agro-alimentaires

Consolidation de Projet Professionnel dans l'Agriculture

CQP Agent d'élevage laitier

CAPa Métiers de l'Agriculture

BAC Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

BP Responsable d'Entreprise Agricole

BTSa Agronomie & Cultures Durables

BTSa Productions Animales

Licence professionnelle Valorisation des Agro-Ressources

Licence professionnelle Industries Agro-alimentaires

CQP Agent d'élevage laitier

FORMATION CONTINUE

Niveau de diplôme

Niveau 3 (CAP - BEP) ●●●○○

Durée

Le parcours de formation est de 990 heures dont 500 heures en centre et 490 heures en entreprise.

Conditions d'entrée

Cette préparation au CQP s'adresse à tout candidat :

- Être **demandeur d'emploi** ;
- Avoir réussi les **tests de sélection et l'entretien de motivation** ;
- Avoir **validé un projet professionnel** dans la formation concernée ;
- **Aucun prérequis** concernant le diplôme ;
- Une adaptation peut être envisagée pour les personnes en situation de handicap.

Objectifs

À la fin de la formation, le candidat est capable :

- D'assurer les **opérations de traite et d'entretien de la machine à traire** et de la **salle de traite**.
- D'assurer les **gestes techniques** relatifs aux **différentes interventions en élevage laitier bovin**.
- D'entretenir les **aires de vie des troupeaux**.

- De réaliser les **opérations d'élevage de bovins** (alimentation et surveillance, traite, reproduction et santé...).

- De **cultiver les plantes destinées à l'alimentation des animaux** (fourrages, céréales, ...).

Métiers visés

- Agent agricole polyvalent
- Agent polyvalent d'exploitation
- Agent d'élevage
- Agent de traite
- Agent d'élevage laitier bovin

Compétences professionnelles

- Réaliser les **opérations de traite et d'entretien du matériel de traite**.
- **Assurer l'alimentation du troupeau et l'entretien des aires de vie**.
- Participer aux **opérations de soins et de reproduction sur troupeau**.

Formations incluses

- Techniques de recherche d'emploi,
- Sauveteur Secouriste du Travail,
- Remise à niveau.



RNCP 37256 - Fédération Nationale des syndicats d'exploitants agricoles. Date d'enregistrement de la certification 25/01/2023

CAPa Métiers de l'Agriculture

Spécialité Grandes cultures Productions animales

FORMATION EN APPRENTISSAGE

Niveau de diplôme ●●●○○
Niveau 3 (CAP - BEP)

Durée

2 ans - Formation en centre 490 heures par année. Le reste du temps est effectué chez le maître d'apprentissage.

Conditions d'entrée

Cette préparation au CAPa s'adresse à tout candidat :

- De plus de 15 ans en sortie de 3^e.
- Ou de plus de 16 ans.
- **En apprentissage** : limite d'âge à - de 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés.
- Une adaptation peut être envisagée pour les personnes en situation de handicap.

Objectifs

À la fin de la formation, le candidat est capable :

- D'assurer des **activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales ou animales**.
- D'utiliser les **différents types de matériels et équipements nécessaires aux travaux de l'exploitation**.

- De **poursuivre des études** préparant le baccalauréat professionnel « **Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole** » (CGEA) ou un Brevet Professionnel de niveau 4.
- **D'entrer dans la vie active** en qualité d'ouvrier qualifié (ouvrier d'une entreprise agricole).

Métier visé

- Ouvrier Agricole Polyvalent

Capacités générales

- **Agir** dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux .
- Mettre en œuvre des **actions contribuant à sa construction personnelle**.
- **Interagir** avec son **environnement social**.

Compétences professionnelles

- Réaliser des **travaux liés à la conduite de l'élevage**.
- Réaliser des **travaux liés à la production d'aliments ou alimentation de l'élevage**.
- Réaliser des **travaux liés à l'alimentation de l'élevage**.
- Réaliser des **travaux mécanisés des cultures**.
- Effectuer des **travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments**.
- Réaliser des **opérations techniques liées à des productions / systèmes de production ou des activités complémentaires locales**.



RNCP 38855 - Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire - Date d'enregistrement de la certification 05/04/2024

Consolidation
de Projet
Professionnel
dans l'Agriculture

CQP
Agent
d'élevage
laitier

CAPa
Métiers de
l'Agriculture

BAC
Conduite et
Gestion de
l'Entreprise
Agricole

BP
Responsable
d'Entreprise
Agricole

BTSa
Agronomie
& Cultures
Durables

BTSa
Productions
Animales

Licence
professionnelle
Valorisation des
Agro-Ressources

Licence
professionnelle
Industries
Agro-alimentaires

Consolidation
de Projet
Professionnel
dans l'Agriculture

CQP
Agent
d'élevage
laitier

CAPa
Métiers de
l'Agriculture

BAC
Conduite et
Gestion de
l'Entreprise
Agricole

BP
Responsable
d'Entreprise
Agricole

BTSa
Agronomie
& Cultures
Durables

BTSa
Productions
Animales

Licence
professionnelle
Valorisation des
Agro-Ressources

Licence
professionnelle
Industries
Agro-alimentaires

BAC Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

Support Polyculture élevage.

FORMATION EN APPRENTISSAGE

Niveau de diplôme ●●●●○
Niveau 4 (Baccalauréat)

Durée
2 ou 3 ans - Formation en centre (630 à 700 heures par année). Le reste du temps est effectué chez le maître d'apprentissage.

Conditions d'entrée

Cette préparation au BAC Pro s'adresse aux candidats issus :

- D'une classe de 3^e, parcours en 3 ans.
- D'une classe de 2^{de}, 1^{er} ou Terminale.
- Du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole.

- En apprentissage : limite d'âge à - de 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés.
- Une adaptation peut être envisagée pour les personnes en situation de handicap.

Objectifs

À la fin de la formation, le candidat est capable :

- De conduire les différentes composantes d'une entreprise agricole.
- D'entrer dans la vie active.

- De poursuivre des études préparant le BTSa Productions Animales, Agronomie et Cultures Durables ou Analyse-Conduite-Stratégie de l'Entreprise Agricole.

Métiers visés

- Agriculteur
- Éleveur
- Responsable d'exploitation agricole
- Chef de culture
- Responsable d'élevage

Capacités générales

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel.
- Débattre à l'ère de la mondialisation.
- Développer son identité culturelle.
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles.

Compétences professionnelles

- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production.
- Piloter une entreprise agricole.
- Assurer la conduite technique des productions.
- Gérer le travail dans l'entreprise agricole et réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte.
- Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services.



BP Responsable d'Entreprise Agricole

FORMATION CONTINUE OU EN APPRENTISSAGE

Niveau de diplôme ●●●●○
Niveau 4 (Baccalauréat)
Le certiphyto est validé à l'obtention du diplôme.

Durée
Le parcours de formation est de 1230 heures dont 880 heures en centre et 350 heures en entreprise.

Conditions d'entrée

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion.
- Avoir réussi les tests de sélection et l'entretien de motivation.
- Avoir validé un projet professionnel dans la formation.
- En continue : aucun prérequis concernant le diplôme.
- En apprentissage : être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou d'une année d'expérience professionnelle dans le milieu agricole avec une limite d'âge à - de 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés.
- Une adaptation peut être envisagée pour les personnes en situation de handicap.

Objectifs

À la fin de la formation, le candidat est capable :

- D'exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité.

- De gérer le cycle de production, piloter, prendre des décisions et innover dans une finalité agroécologique.

- D'assurer la gestion administrative, comptable et financière de l'entreprise.

- Négocier, contractualiser des engagements et peut aussi diriger une équipe et organiser le travail des salariés.

Métiers visés

- Responsable d'entreprise
- Salarié(e) agricole hautement qualifié(e)

Compétences recherchées

- Capacités rédactionnelle et en calculs élémentaires.

Compétences professionnelles

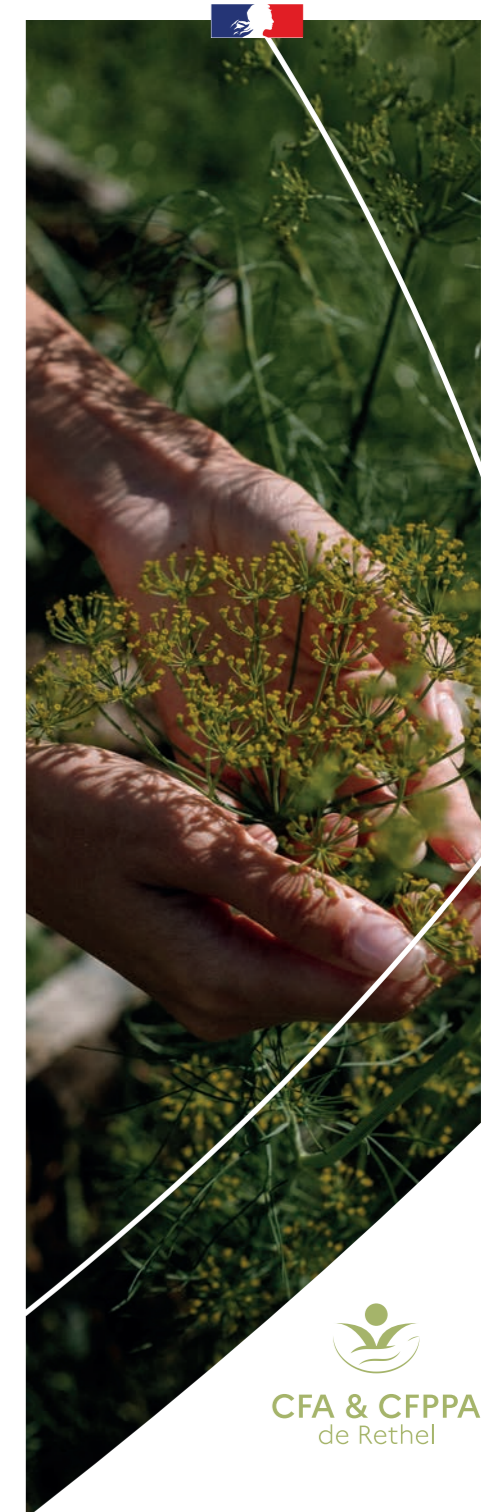
- Se situer en tant que professionnel.
- Piloter le système de production.
- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème.
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise.
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise.

- Mettre en œuvre une prestation d'hébergement dans l'entreprise agricole (UCARE).

- Réaliser les opérations de production de miel et/ou de gélée royale de l'atelier apicole (UCARE).

Formations incluses

- Techniques de recherche d'emploi,
- Sauveteur Secouriste du Travail,
- Remise à niveau.



RNCP 38316 - Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire - Date d'enregistrement de la certification 24-11-2023

RNCP 38093 - Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire - Date d'enregistrement de la certification 13/10/2023

Consolidation
de Projet
Professionnel
dans l'Agriculture

CQP
Agent
d'élevage
laitier

CAPa
Métiers de
l'Agriculture

BAC
Conduite et
Gestion de
l'Entreprise
Agricole

BP
Responsable
d'Entreprise
Agricole

BTSa
Agronomie
& Cultures
Durables

BTSa
Productions
Animales

Licence
professionnelle
Valorisation des
Agro-Ressources

Licence
professionnelle
Industries
Agro-alimentaires

Consolidation
de Projet
Professionnel
dans l'Agriculture

CQP
Agent
d'élevage
laitier

CAPa
Métiers de
l'Agriculture

BAC
Conduite et
Gestion de
l'Entreprise
Agricole

BP
Responsable
d'Entreprise
Agricole

BTSa
Agronomie
& Cultures
Durables

BTSa
Productions
Animales

Licence
professionnelle
Valorisation des
Agro-Ressources

Licence
professionnelle
Industries
Agro-alimentaires

BTSa Agronomie et Cultures Durables

FORMATION EN APPRENTISSAGE

Niveau de diplôme ●●●●●
Niveau 5 (BTS)

Durée

2 ans - Formation en centre 700 heures par année. Le reste du temps est effectué chez le maître d'apprentissage.

Conditions d'entrée

• Être titulaire d'un baccalauréat Général, Technologique ou Professionnel.

• En apprentissage : limite d'âge à - de 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés.

• Une adaptation peut être envisagée pour les personnes en situation de handicap.

Objectifs

À la fin de la formation, le candidat est capable :

• De travailler en tant que Technicien Supérieur dans l'agronomie et cultures durables, capable de conduire les différentes composantes d'une entreprise agricole.

• De poursuivre des études préparant la licence professionnelle, le certificat de spécialisation ou un cursus ingénieur.

• D'entrer dans la vie active.

Métiers visés

- Conseiller en cultures végétales
- Chef de culture
- Technico-commercial
- Responsable d'exploitation de recherche

Activités attestées

- Pilotage des systèmes de culture.
- Conduite d'essais aux champs, en station ou en laboratoire.
- Collecte des matières premières agricoles et gère des approvisionnements.
- Accompagnement sociotechnique.
- Organisation du travail.

Compétences professionnelles

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui.
- Construire son projet personnel et professionnel.
- Communiquer dans des situations et des contextes variés.
- Conduire des productions au sein d'un système de culture.
- Conduire des expérimentations.
- Organiser l'activité de production.
- Concevoir un système de culture multi-performant.
- Accompagner le changement technique.



BTSa Productions Animales

FORMATION EN APPRENTISSAGE

Niveau de diplôme ●●●●●
Niveau 5 (BTS)

Durée

2 ans - Formation en centre 700 heures par année. Le reste du temps est effectué chez le maître d'apprentissage.

Conditions d'entrée

• Être titulaire d'un baccalauréat Général, Technologique ou Professionnel.

• En apprentissage : limite d'âge à - de 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés.

• Une adaptation peut être envisagée pour les personnes en situation de handicap.

Objectifs

À la fin de la formation, le candidat est capable :

• De conduire les différentes composantes d'une entreprise agricole.

• De poursuivre des études préparant la licence professionnelle, le certificat de spécialisation ou un cursus ingénieur.

• D'entrer dans la vie active.

Métiers visés

- Chef d'exploitation
- Éleveur
- Technicien supérieur
- Contrôleur
- Responsable d'élevage

Activités attestées

• Conduite de projets ou implication dans la gestion de projets en élevage, au sein de filières, ou sur des territoires selon des logiques de développement durable.

• Veille et développement.

• Appui – conseil en conduite d'élevage ou d'ateliers de production (ou intervention sur un élevage) dans le respect du bien-être animal.

• Suivi et régulation des systèmes d'élevage, de la qualité des productions et de la mise en marché.

• Gestion de systèmes d'élevage dans les logiques du développement durable et dans le respect du bien-être animal.

• Implication dans la vie sociale de l'entreprise ou, plus globalement, de l'organisation.

Compétences professionnelles

• S'exprimer, communiquer et comprendre le monde.

• Communiquer dans une langue étrangère.

• Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser.

• Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données.

• Agir individuellement et collectivement à partir d'une analyse de la filière et de son évolution.

• Proposer les caractéristiques d'un système d'élevage au sein d'un territoire dans une perspective de durabilité.

• Participer au pilotage de l'exploitation d'élevage.

• Déterminer des orientations à partir de l'analyse d'un contexte global.

• Conduire un processus d'élevage dans le respect de la réglementation relative à la santé, à la sécurité, au bien-être animal et à la protection de l'environnement.

• Faire face à des situations professionnelles.

Consolidation de Projet Professionnel dans l'Agriculture CQP Agent d'élevage laitier CAPa Métiers de l'Agriculture BAC Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole BP Responsable d'Entreprise Agricole BTSa Agronomie & Cultures Durables BTSa Productions Animales Licence professionnelle Valorisation des Agro-Ressources Licence professionnelle Industries Agro-alimentaires

Licence Professionnelle Valorisation des Agro-ressources

Mention Valorisation des Agro-Ressources ; Parcours Grandes Cultures et Environnement (CEN).

En partenariat avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Niveau de diplôme ●●●●●● Niveau 6 (Licence Professionnelle)

Durée

1 an - Formation de septembre à mars, avec 450 heures en centre de formation (tronc commun et enseignement spécifique à chaque filière), suivie d'une mission professionnelle (4 à 5 mois) en entreprise, avec une expérience à l'étranger vivement encouragée.

Cette formation peut être suivie en alternance sur 12 mois (prochaine rentrée en 2024) ou en initiale.

Conditions d'entrée

- Être titulaire d'un bac +2 (BTS, DUT) ou équivalent.
- En apprentissage : limite d'âge à - de 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés.

Objectifs

La licence professionnelle CEN a pour objectifs de permettre aux étudiant.e.s de maîtriser les évolutions techniques et réglementaires liées à la production et à la valorisation des agro-ressources et d'être capables de les mettre en application en prenant en compte les caractères économiques, agronomiques et environnementaux.

Par ailleurs, le management des ressources humaines, la maîtrise de la mise en œuvre et l'évaluation de projet sont également des notions que la formation permet d'aborder.

Métiers visés

- Conseiller agricole
- Chargé de mission agricole
- Technicien d'expérimentation
- Technico-commercial agricole
- Formateurs
- Reprise d'exploitation familiale
- Technicien environnement

Compétences professionnelles

- Gestion de l'environnement et des ressources naturelles.
- Sécurité environnement.
- Phytopathologies.
- Agronomie.
- Agriculture durable.
- Biotechnologies végétales.



RNCP 32229 - Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire - Date d'enregistrement de la certification 15/05/2018

Consolidation de Projet Professionnel dans l'Agriculture CQP Agent d'élevage laitier CAPa Métiers de l'Agriculture BAC Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole BP Responsable d'Entreprise Agricole BTSa Agronomie & Cultures Durables BTSa Productions Animales Licence professionnelle Valorisation des Agro-Ressources Licence professionnelle Industries Agro-alimentaires

Licence Professionnelle Industries Agro-alimentaires : gestion, production et valorisation



Valorisation et Transformation en Agro-alimentaire.

En partenariat avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Niveau de diplôme ●●●●●● Niveau 6 (Licence Professionnelle)

Durée

1 an - Formation de septembre à mars avec 450 heures en centre de formation (tronc commun et tronc spécifique), suivie d'une mission professionnelle (4 à 5 mois) en entreprise.

La formation est accessible en formation initiale (FI), en apprentissage sous forme d'un contrat d'alternance ainsi qu'en formation continue (FC) via l'accueil de publics demandeurs d'emploi ou de salariés en congé individuel de formation ou en contrat de professionnalisation.

450 h de formation ; + 150 h de projet tuteuré ; + 560 h de mission professionnelle.

Conditions d'entrée

- Être titulaire d'un bac +2 (BTS, DUT) ou équivalent.
- En apprentissage : limite d'âge à - de 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés.

Objectifs

La Licence Professionnelle IAA a pour objectifs de permettre aux étudiants de maîtriser la transformation et la valorisation des produits alimentaires en prenant en compte la réglementation en vigueur, les contraintes de production ainsi que les aspects qualité et sécurité.

Métiers visés

- Animateur qualité
- Responsable Hygiène Sécurité Environnement
- Responsable de ligne de production
- Assistant chef de projet
- Auditeur
- Assistant Recherche Développement

Compétences professionnelles

- À renforcer les compétences incontournables d'un professionnel de l'agroalimentaire dans le domaine de la production, de la qualité et de la sécurité.
- À mobiliser les connaissances de l'entreprise afin de mettre en avant le professionnalisme des différents acteurs.
- À savoir travailler en équipe dans la gestion de projet.
- À développer l'autonomie dans le travail et savoir s'adapter aux diverses situations.



RNCP 32229 - Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire - Date d'enregistrement de la certification 15/05/2018

Certificat individuel Produits Phytopharmaceutique

Décideur en entreprise non soumise à agrément.

Durée

2 jours.

Au CFPPA de Rethel.

RS 5655
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Date d'enregistrement de la certification 13/12/2021

Renouvellement décideur

Durée

1 jour (inscription 3 à 6 mois avant la date de fin de validité).

Au CFPPA de Rethel.

Décideur en entreprise soumise à agrément - Prestataire

Durée

Cette formation correspond à 1 jour de formation complémentaire pour ceux qui ont déjà validé le CI « décideur en Exploitation Agricole ».

Au CFPPA de Rethel.

Pour les trois formations :

Prise en charge

- Pour les exploitants agricoles, cette formation peut être prise en charge par le VIVEA.

- Pour les salariés, cette formation peut être financée par OCAPAT.

Certificat de compétences des conducteurs et convoyeurs

Le Certificat de compétences des conducteurs et convoyeurs.

La réglementation européenne impose à toute personne, dans le cadre de son activité économique, transportant des animaux vivants au-delà de 65 km, de posséder le Certificat de Compétences des conducteurs et convoyeurs.

Compétences professionnelles

- La connaissance des bovins, équins, ovins et caprins.
- La réglementation.

Durée

2 à 3 jours.

Au CFPPA de Rethel.

Prise en charge

- Cette formation peut être prise en charge par le VIVEA.

- Pour les salariés, cette formation peut être financée par OCAPAT.

RS 5549
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Date d'enregistrement de la certification 08/11/2021

Soudure Initiation et/ou perfectionnement

Durée

Module initiation : 2 jours.

Module perfectionnement : 2 jours.

Au CFPPA de Rethel.

Module initiation :

- Les données théoriques sur les différentes techniques de soudage.
- Les règles de sécurité à observer.
- Prise en main des outils.
- L'outillage et les appareils, principe de l'arc électrique, les électrodes, procédés de soudage.
- Réalisation de travaux de soudure.

Module perfectionnement :

- Les techniques de soudure à l'arc, matériel, principe de fonctionnement, outillage concerné, préparation des soudures, défauts des soudures.
- Les différents matériaux à souder et leur usage.
- Mise en application des différentes positions de soudage.

Prise en charge

- Pour les exploitants agricoles, cette formation peut être prise en charge par le VIVEA.

- Pour les salariés, cette formation peut être financée par OCAPAT.

Gestion et préservation de la ressource en eau

Durée

Formation : 7 heures (en salle)

Au CFPPA de Rethel.

Public

Tout public

Objectif de la formation

Acquérir des connaissances et savoir-faire nécessaires pour être capable d'optimiser les usages de l'eau (essentiellement agricoles et domestiques) au sein d'un territoire donné, compte tenu de la ressource en eau existante.

Pré-requis

Aucun

Contenu et déroulement

Le cadre réglementaire et les acteurs de la politique de l'eau en France.

- Diagnostiquer la ressource en eau dans un territoire donné, en terme de qualité et quantité.

- Conseiller les évolutions des pratiques agricoles au sein d'un territoire donné.

- Établir un bilan hydrique en prenant en compte la réserve utile d'un sol, de proposer des évolutions de pratiques agricoles plus économes en eau (tout en maintenant le revenu de l'agriculteur)

Méthode pédagogique

- Découverte des différentes notions par l'intermédiaire d'échanges et de documentations. Recherches actives à l'aide du centre de ressource.

- Travaux dirigés par groupe (étude de cas) : comment concilier l'agriculture et le maintien de la qualité des eaux avec un jeu de rôle sur les acteurs de l'agriculture et ceux de l'environnement.

Prise en charge

- Cette formation peut être prise en charge par le VIVEA.

- Pour les salariés, cette formation peut être financée par OCAPAT.



CFA & CFPPA
de Rethel

Un centre de formation à taille humaine pour des métiers d'avenir.

CFA/CFPPA de Rethel | Route de Novion CS75112 - 08305 Rethel Cedex | 03 24 39 60 00

www.eplefpa-rethel.fr | cfa@cense08.fr & cfppa@cense08.fr

